

B.E.P : FINITION

Dominante sols et moquettes

BEP EP2

DOSSIER RESSOURCES

COMPOSITION DU DOSSIER

	Page
Page de garde	1/7
Concept SARLIBAIN "SMARAGD"	2/7
Technique de pose des revêtements	3/7
Fiche technique revêtement mural "ONYX"	4/7
Accessoires de pose	5/7
Fiche technique colle	6/7
Document technique revêtement escalier	7/7

Groupement interacadémique II	Session	2005	Facultatif : code	
Examen et spécialité	BEP FINITION –DOMINANTE SOLS ET MOQUETTES			
Intitulé de l'épreuve	EP2 – Analyse d'un dossier- Rédaction d'un mode opératoire			
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
DOSSIER RESSOURCES		4 h	6	1/7

SARLIBAIN

SARLIBAIN fait l'objet d'une enquête de technique nouvelle avec avis favorable du CETEN-APAVE INTERNATIONAL.

Assurances Responsabilités Civile et Décennale auprès de la SMAbtp (police n°374 043 L 1202)

Le concept SARLIBAIN de FORBO-SARLINO consiste à optimiser l'étanchéité des locaux humides par :

- l'utilisation de revêtements de sols et de murs soudés à chaud
- l'utilisation d'accessoires de finition
- une méthode de mise en œuvre.



FORBO-SARLINO donne une garantie contractuelle de 10 ans sur ces revêtements mis en œuvre correctement selon le système SARLIBAIN et dans les limites de leur usage normal.

La garantie ne s'exercera que :

- si l'ensemble de la pièce, c'est-à-dire le sol et les murs, sont traités avec les revêtements FORBO-SARLINO, préconisés.
- dans la mesure où l'entreprise de pose aura communiqué à FORBO-SARLINO les coordonnées des chantiers, leur date de réalisation ainsi que les numéros de factures correspondants aux matériaux posés.
- à condition que l'ensemble des intervenants, l'entreprise de pose en particulier, soient titulaires, au jour des travaux, d'un contrat d'assurance accordant une garantie ferme de 10 ans.

A noter qu'en ce qui concerne les revêtements de sol et de mur, en cas de réclamations éventuelles justifiées, il sera toujours tenu compte d'un coefficient d'usure, proportionnel au temps écoulé, s'il s'avère de remplacer les revêtements. Le produit de remplacement sera de même qualité ou tout au moins de qualité comparable et d'aspect proche du produit initial.

DÉFINITION

Revêtement de sols vinylique flexible multicouches sans support.

Outre les conditions habituelles nécessaires à la pose des revêtements de sols vinyles, conformément à la norme NFP 62-203 (qui remplace le DTU 53-2) la pose en salle de bains requiert quelques précautions supplémentaires.

En rénovation il convient de suivre également le "Guide pour la Rénovation des revêtements de sols" (Cahier 2055-2 du C.S.T.B. Livraison 266 Janvier-février 1986).

POSE DU REVETEMENT DE SOLS : SMARAGD

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier la conformité de la réalisation du local (voir au paragraphe Conception des locaux ci-dessus).

Comme pour tous les revêtements de sols souples, minces et imperméables, l'humidité du support ne sera pas supérieure à 3 % dans le cas de support à base de ciment (conformément à la norme NFP 62-203). Dans tous les cas d'application, il sera nécessaire d'utiliser un enduit de ragréage autolissant de classe P3.

COLLES PRÉCONISÉES

• Colle acrylique : colle 422 de FORBO-SARLINO colle HELMIDAL SUPER ou TS de la société HELMITIN ou colles équivalentes de bonne qualité.

• Colle polychloroprène telle que : Helmipren Record d'HELMITIN ou colles équivalentes de bonne qualité ou colles polyuréthane (Helmipur 55 de HELMITIN).

La colle polychloroprène doit être utilisée pour la mise en œuvre autour des siphons et aux endroits délicats. (Les prescriptions des fabricants seront respectées.)

Attention ! Certaines colles polychloroprènes peuvent causer des taches par migration sur tous les supports vinyliques.

N.B. : Toutes les colles équivalentes doivent être agréées par FORBO-SARLINO.

MISE EN ŒUVRE

1.0

Les remontées en plinthes terminées auront une hauteur de 10 à 12 cm.

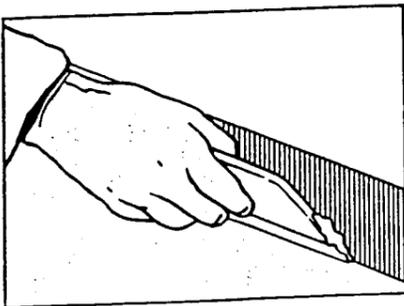
1.1

Un profil d'angle sera mis en place en bas de la plinthe. (voir schéma page 7).

2.0

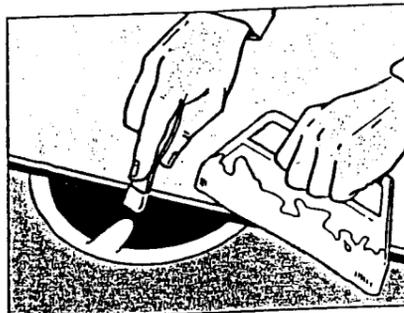
Au marquage des lés (sur l'envers du revêtement) tenir compte des joints et de l'emplacement du siphon ; aucun joint n'est toléré dans un cercle de 50 cm autour du siphon. Reporter les marques du revêtement sur le sol.

3.0



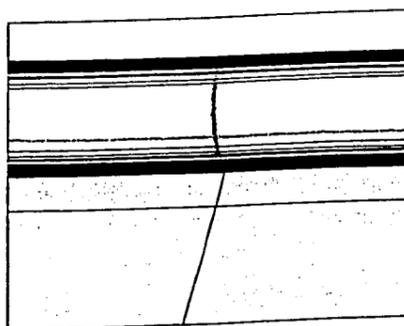
Tracer (à la règle et au crayon) une ligne sur le mur correspondant à la partie supérieure de la remontée en plinthe du revêtement. Etaler la colle à l'aide d'une spatule dentée jusqu'au repère ainsi marqué.

4.0

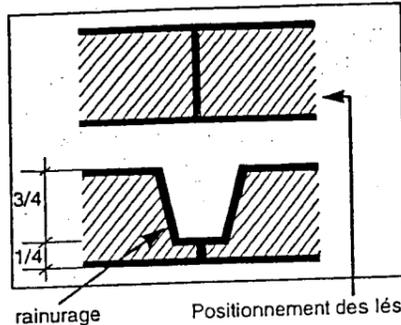


Autour du siphon, bien laisser gommer la colle pour avoir une adhérence rapide (éventuellement, utiliser une colle polychloroprène ou polyuréthane).

5.0



Inverser les lés. Placer les lés selon les repères. Les lés seront posés à joints serrés. La soudure assurera l'étanchéité.



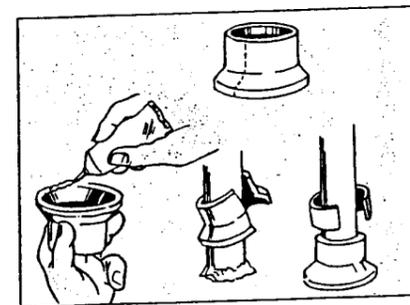
6.0

Appliquer le revêtement sur la colle et maroufler en commençant au milieu du lé. Ne pas utiliser d'outils trop durs qui risqueraient de marquer le revêtement.

7.0

Dans le cadre d'une rénovation : le passage de tuyauteries dans la dalle nécessitera la réalisation d'ouvrage particulier à voir avec le fabricant (par exemple : socle béton de 10 cm avec remontée du revêtement).

8.0



Dans la rénovation, si l'installation de la tuyauterie est terminée et qu'elle ne peut être démontée pour permettre le passage du revêtement (cas exceptionnel) et si la réalisation de socle béton est impossible utiliser des manchons d'étanchéité prévus à cet effet. Les manchons doivent être utilisés lorsque le diamètre du tuyau est trop petit et que le serrage avec le revêtement n'est pas assuré.

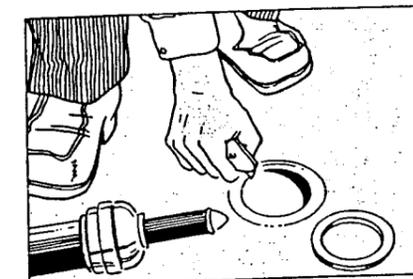
Découper dans le sens des pointillés comme indiqué sur le dessin, puis encoller le socle sur le revêtement à l'aide d'une soudure à froid type Novit.

weld de FORBO-SARLINO, utiliser la même soudure pour coller le joint, puis cercler le manchon avec le collier.

9.0

Les appareils sanitaires tels que WC, seront fixés aux murs. Cependant si l'installation impose la fixation du WC au sol, un socle en béton d'une hauteur de 10 cm sera réalisé avec remontée du revêtement. Ceci implique l'utilisation d'une cuvette surbaissée. L'utilisation de chevilles chimiques peut être envisagée mais éloignées d'au moins 2 ml du droit de la douche et du siphon.

10.0



Pose à l'endroit du siphon. Découper un cercle suffisamment petit dans le revêtement pour permettre son blocage par la bague du siphon. Coller. Chauffer le revêtement et l'introduire dans le siphon. Placer la bague de serrage. Vérifier l'adhérence qui assure l'étanchéité. La tranche du revêtement posé sera garnie d'un joint de silicone.

11.0 ANGLES RENTRANTS

11.1



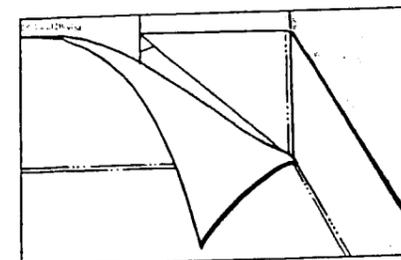
L'excédent de revêtement est découpé en pointe en commençant dans l'angle à 5 mm du sol.

11.2



Presser la roulette dans l'angle.

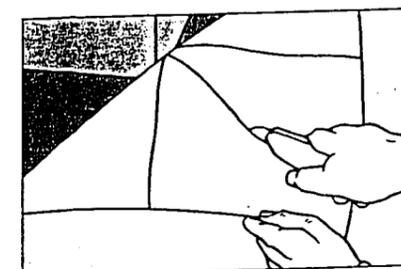
11.3



Il est préférable de couper l'excédent de revêtement à 45° pour faciliter la soudure ultérieure.

12.0 ANGLES SORTANTS

12.1

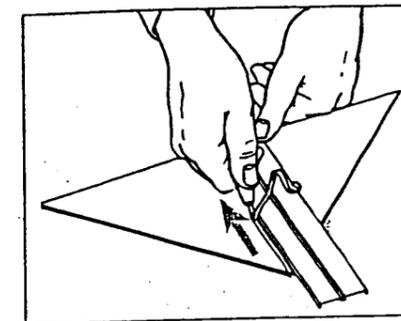


Plier le revêtement de façon qu'il fasse deux angles égaux de part et d'autre des pans de mur. Couper dans l'arête à 5 mm du sol, perpendiculaire au pli.

12.2

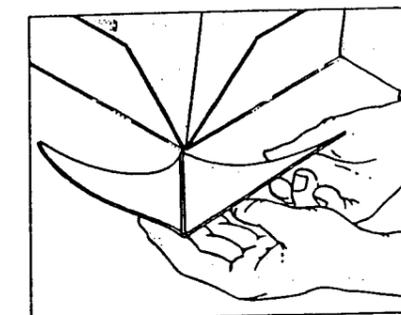
Rabattre le revêtement en plinthe contre le mur. Le vide doit être comblé par une pièce rapportée.

12.3



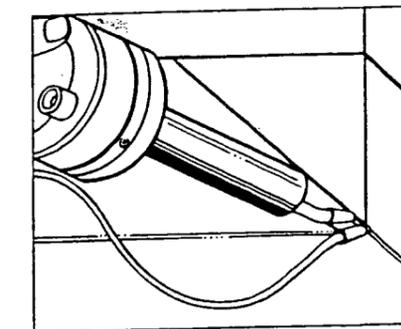
Si les deux bords forment un angle droit, une pièce de revêtement peut être découpée au moyen d'une équerre à la dimension exacte. Inciser cette pièce à mi-épaisseur pour faciliter son application et ajuster cette pièce sur l'angle.

13.0



Le revêtement en plinthe est ensuite arasé à la hauteur déterminée (environ 10 cm).

14.0



Fraiser les joints, souder avec un cordon d'apport, aplanir les excédents. Bien remplir les jours éventuels.

15.0 SEUIL DE PORTE

15.1

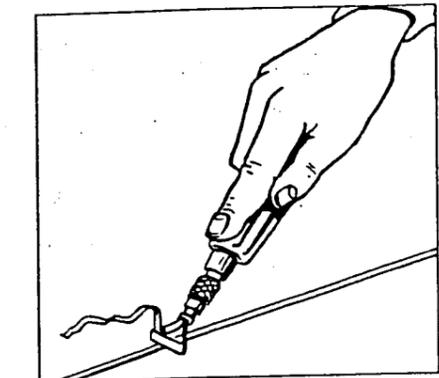
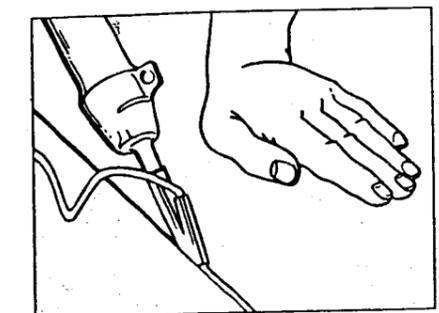
En cas de nécessité, utiliser un seuil de porte de 14 mm de hauteur minimum (voir FORBO-SARLINO).

15.2

En l'absence de seuil, l'étanchéité devra être assurée soit par calfatage, soit par soudure à chaud si le revêtement de la pièce contiguë le permet.

15.3 SOUDURE À CHAUD DES LÉS

Après rainurage, soudure avec cordon d'apport puis arasement.



16.0 HUISSERIES (ÉTANCHÉITÉ)

L'étanchéité aux huisseries sera réalisée à l'aide du mastic polyéthylène. Un cordon P.U sera disposé au sol au moment de la pose de manière à assurer l'étanchéité par remontée du mastic lors de l'affichage du Smaragd.

POSE DU REVETEMENT DE MURS : ONYX

SUPPORTS ADMIS

(conformes au DTU en vigueur)

- Support béton
- Support à base ciment
- Carreaux de plâtre hydrofugés
- Plaques de plâtre hydrofugées

Le revêtement peut être posé verticalement sur toute la hauteur du mur.

Il peut être posé en déroulé avec l'utilisation d'une frise de 50 cm, elle aussi posée en déroulé. Dans ce cas, la frise chevauche le revêtement ONYX de 3 cm (avec soudure à froid ou joint PU au bas du recouvrement).

CONDITIONS PRÉALABLES

Le support doit être propre, lisse, sec et exempt de fissures. De même, il ne comportera pas d'accessoires susceptibles de compliquer la pose en multipliant les découpes.

Les tuyaux doivent être distants, à la fois entre eux et de l'angle du mur, d'au moins 40 mm.

Le mur devra répondre aux exigences d'aplomb et de planéité. Les tolérances pour la planéité sont de 5 mm avec une règle de 2 m et de 2 mm avec une règle de 25 cm.

Pour l'aplomb, la tolérance est de plus ou moins 12 mm sur la hauteur totale.

Les trous pour le passage des tuyaux dans les murs ou cloisons doivent être de diamètre aussi faible que possible ; l'espace au passage du tuyau devra être comblé et étanche.

Les tuyaux qui sortent du mur devront être fixés de telle façon que l'étanchéité du revêtement de murs autour de ces tuyaux puisse être assurée.

PRÉPARATION

Pour lisser le support, un enduit résistant à l'eau doit être employé.

DEFINITION

ONYX est un revêtement mural vinylique calandré sans support en largeur de 2 mètres, soudable à chaud avec cordon d'apport.

ONYX est principalement destiné à la décoration des salles d'eau.

Les poussières et autres particules doivent être soigneusement enlevées afin d'obtenir un support parfaitement propre, lisse et sain.

Sur les murs poreux, utiliser un primaire adapté.

Lorsque les supports sont de différentes couleurs, ils seront préalablement badigeonnés d'une peinture blanche du type glycérophthalique pour éviter les écarts de tons qui pourraient être visibles par transparence. En rénovation, les supports peints sont cause de risques de migration à travers le revêtement, et donc de taches. Par conséquent, la peinture colorée et les papiers peints doivent être enlevés.

Utiliser uniquement le crayon de mine pour les repérages sur le mur et au dos du produit. Toutes les traces de marqueurs, stylos à bille, etc, peuvent provoquer des taches par migration à travers le revêtement.

Vérifier que le numéro de fabrication est identique ; si plusieurs rouleaux sont nécessaires, utiliser des numéros qui se suivent.

Les matériaux (revêtement de murs et colle) et le local doivent être conditionnés 48 heures avant la pose à une température de 15° C minimum et une humidité relative comprise entre 50 et 70 %.

Les rouleaux doivent être stockés debout. Il est préférable de préparer les débits la veille, les dérouler sur le sol à température pour la nuit.

MISE EN ŒUVRE

La pose sera faite à une température minimum de 15°C et une humidité relative de 50 à 70 %.

Les colles suivantes sont préconisées :

- Colle 422 de FORBO-SARLINO.
- HELMIDAL SUPER ou HELMIFIX MS d'HELMITIN ou colles similaires ou colles polyuréthane pour les angles. Avant d'utiliser d'autres colles, consulter le fabricant. Ces colles seront également utilisées pour coller le revêtement mural sur la remontée en plinthe du revêtement de sols.
- Sur supports peints, ou panneaux de plâtre enrobés de carton, appliquer au préalable un primaire pour protéger le revêtement d'éventuelles migrations en provenance du support.

Pour les angles sortants, un double encollage sera nécessaire avec une colle de contact :

- Type polychloroprène (se rapprocher du fabricant de revêtement).
- ou Colles PU type Helmipur 55 de Forbo Helmitin.

L'encollage doit être fait sur le support au moyen d'un rouleau.

Le temps ouvert dépend du type de support, de sa porosité, mais aussi de sa température et de son humidité.

Chasser l'air soigneusement avec une marouflette pour éviter les gonfles. Travailler de haut en bas en partant du milieu du lé en allant vers les lisières. S'assurer que l'outil utilisé ne raie pas le produit.

Les angles :

• Vérifier que les murs adjacents sont plans et verticaux. Si ce n'est pas le cas, la configuration du dessin éventuel doit être corrigée en faisant un joint à proximité de l'angle : on fera dépasser de quelques centimètres le revêtement au-delà de l'angle. La bande suivante posée d'aplomb viendra chevaucher la première d'au moins 2 cm en tout point et on recoupera l'ensemble verticalement et bien droit.

• Pour faciliter le passage des angles (sortants), des irrégularités des supports (arrêtes d'angles non alignés) n'hésitez pas à chauffer le revêtement à l'aide d'un chalumeau à air chaud et à maroufler pour qu'il épouse bien la forme des angles.

• Angles sortants : une colle à double encollage permettant un repositionnement éventuel sera utilisée.

• Pour ajuster le matériau dans un angle rentrant, utiliser un outil qui n'abîme pas la surface du produit.

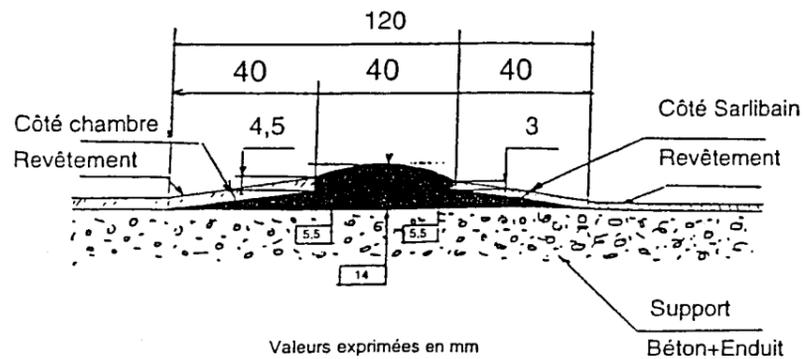
Prendre les précautions nécessaires pour ne pas endommager le support lors de la découpe des joints. Ceci est particulièrement important dans le cas de murs en panneaux de plâtre.

• Pour la réalisation des joints de lés muraux prévoyez un chevauchement de + ou - 2 cm de manière à réaliser après coupe une soudure régulière et propre.

• Dans le système SARLIBAIN, les joints muraux verticaux (onyx et frise) doivent être soudés à chaud. Le cordon de soudure fourni séparément est de la couleur des joints du dessin. Pour des raisons esthétiques nous recommandons de faire la soudure à l'emplacement de ces joints.

ACCESSOIRES DE POSE

SCHEMA DU SEUIL DE PORTE POUR PIECES HUMIDES

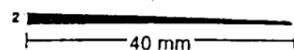


Valeurs exprimées en mm

PROFILE DE DIMINUTION EN PVC

Epaisseur : 2 mm à rien
Largeur : 25 mm
Conditionnement :
En rouleau de 15 ml
Mise en œuvre :
par collage au-dessus de la remontée en plinthe du SMARAGD (évite la mise en œuvre d'un enduit de rattrapage).

SCHEMA DU PROFILE DE DIMINUTION



SEUIL D'ÉTANCHÉITE

Ce seuil est plus particulièrement adapté à la réalisation de locaux destinés aux étudiants, aux hôpitaux, aux maisons de retraite.

Il permet le passage aisé des chaises roulantes et des personnes handicapées ou en rééducation dont le déplacement est difficile.

La pose terminée permet de donner l'aspect habituel d'un seuil de porte d'une très grande longévité.

Il est constitué d'une semelle cachée, plus large que la partie visible du seuil, celle-ci vient se coller directement sur le support.

Une pente permet de coller et de remonter le revêtement de sol jusqu'à la partie supérieure du seuil. L'étanchéité entre le revêtement et

la partie visible du seuil est assurée par une soudure à froid.

Le seuil ainsi posé assure une remontée de + ou - 15 mm empêchant la propagation d'eau dans les pièces contiguës.

LISTE DES ACCESSOIRES ET FOURNISSEURS

Siphons en PVC réf. SITAR et SITAR BAS	Société NICOLL - 37, rue Pierre et Marie Curie BP 966 - 49309 CHOLET Tél. : 02.41.63.73.83 - Fax : 02.41.63.73.84
Siphon de sol Limatec réf. 14-40 en acier inoxydable	Société LIMATEC - 74500 Larringes Tél. : 05.50.73.41.12 - Fax : 04.50.73.48.87
• Seuil d'étanchéité réf. 3108 • Manchon Stosset (diamètre à préciser). • Colle 422 • Cordons de soudure pour SMARAGD et Onyx	Société FORBO - SARLINO-63 rue Gosset BP 2717 - 51055 REIMS Cedex Tél. : 03.26.77.30.30 - Fax : 03.26.02.05.76
Profilé de diminution PVC T200	Société GRADUS - Z.I. du Caudray 93600 Aulnay-sous-Bois Tél. : 01.45.91.66.81 - Fax : 01.45.91.66.83
Mastic polyuréthane Helmidal Super au Helmix MS Helmipren Record Helmipur 55 Helmix P (soudure à froid).	Société FORBO HELMITIN - 40 rue du général De Gaulle 67250 Surbaury Tél. : 03.88.05.68.68 - Fax : 03.88.80.54.14
Appuis de remontée en plinthe PVC à coller 20 x 20-réf. 2190	Société ROMUS - Z.A.C. des Clotais 91160 Champlan Tél. : 01.69.09.67.67 - Fax : 01.64.48.41.00

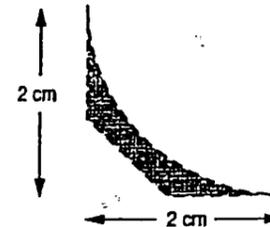
REMONTEE EN PLINTHE

Mise en place des accessoires

1. Préparation des angles sol/mur

Forme d'appui 20 mm

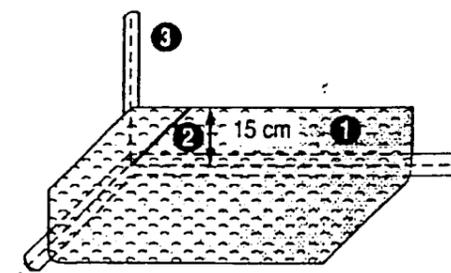
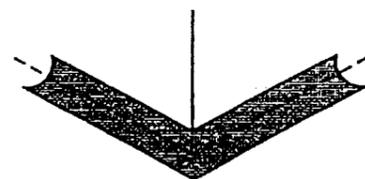
fixée par double encollage au polychloroprène



Mise en place dans angle rentrant



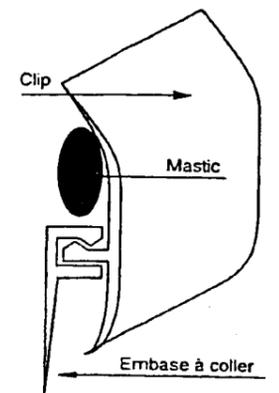
Mise en place dans angle sortant



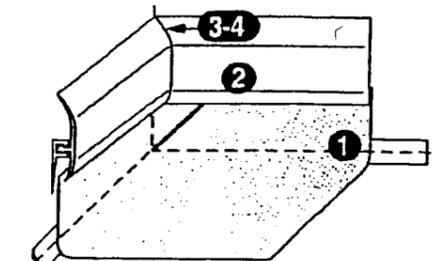
1. collage en remontée de plinthe
2. découpe du revêtement à 45° et soudure du cordon CR 40
3. angle mur (profilé d'angle CA 12 facultatif)

2. Remontée en plinthe avec profilé de finition clipsé pour TARALAY CONFORT uniquement

Clip de finition

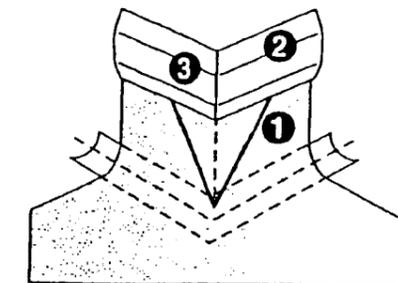


Angle rentrant



- 1 - Revêtement de sol TARASAFE
- 2 - Clip de finition
- 3 - Coupe d'onglet du clip dans l'angle
- 4 - Soudure à froid type C

Angle sortant



- 1 - Revêtement de sol remonté en plinthe
- 2 - Clipser le profil sans le couper
- 3 - Chauffer les languettes souples pour les faire appliquer le long du mur

Colle pour sols plastiques sur tous supports

Fiche technique



Caractéristiques :

- Permet la pose du PVC sur du PVC.
- Convient également pour les moquettes à envers mousse sur supports non absorbants.
- Temps ouvert très long : jusqu'à 2 heures.
- Temps de gommage variable selon l'absorption des supports.
- Non inflammable.

Utilisations

THOMSIT K 111 est une colle en dispersion aqueuse spécialement conçue pour le collage des revêtements de sol plastiques. **THOMSIT K 111** convient pour les revêtements PVC en dalles et en lés ; les revêtements VER ; les moquettes à envers mousse de latex, PVC, PU ; le liège jusqu'à 4 mm d'épaisseur. **THOMSIT K 111**, grâce à sa formulation spéciale, peut être utilisée sur supports normalement absorbants à l'état humide (collage traditionnel) après un temps de gommage de 10 à 20 mn et sur supports non absorbants (anciens revêtements en PVC ; dalles semi-flexibles, peinture...) à l'état sec, par adhésivage, après un temps de gommage de 45 à 60 mn. **THOMSIT K 111** convient également pour la pose du linoléum en dalles à envers synthétique (polyester, verre). **NB :** Pour le collage des dalles PVC sur d'anciennes dalles PVC, nous consulter.

Composition

Dispersion aqueuse de résines synthétiques renforcées avec des additifs organiques et minéraux.

Conditionnements

- Seau plastique de : 5 kg net
- Palette de : 80 seaux
- Seau plastique de : 10 kg net
- Palette de : 36 seaux
- Seau plastique de : 20 kg net
- Palette de : 12 seaux.



Données techniques

- Couleur : crème
- Consistance : visqueuse
- Valeur du pH : 7,5
- Masse volumique : 1,13 g/cm³
- Extrait sec : 61 %
- Viscosité Brookfield : 26 Pa.s
- Taux de cendre à +450°C : 17 %
- Consommation
 - application au rouleau : env. 200 g/m²
 - application à la spatule S₂ : env. 250 g/m²
 - application à la spatule S₁ : env. 350 g/m²
- Temps de gommage
 - supports absorbants : 10 à 20 mn *
 - supports non absorbants : 45 à 60 mn *, par adhésivage
- Temps ouvert
 - supports absorbants : 45 à 60 mn *
 - supports non absorbants : 2 h env. *
- Température de travail optimale : de +15 à +25°C
- Praticable après : env. 24 h
- Résistance finale acquise après : env. 72 h
- Résistance aux roulettes des sièges : oui (DIN 68131)

* Selon la température et l'humidité ambiante.

- Résistance à la température
 - de la colle : de 0°C à +50°C
 - du collage : jusqu'à +50°C
- Convient sur sol chauffant
- Résistance à l'humidité : limitée
- Teneur en chlore : < 1 %
- Teneur en azote : < 1,5 %
- Point éclair : non mesurable
- Etiquetage de danger : néant
- Stockage : 12 mois sous des conditions climatiques normales.

Préparation du support

THOMSIT K 111 peut être appliquée sur tous les supports propres, sains, stables, plans, lisses, non friables, sans fissures, secs en permanence, résistants aux tensions, exempts de graisse ou de cire et conformes aux règles professionnelles (CSTB - DIN 18365). Rattraper les inégalités avec un enduit de lissage **THOMSIT** approprié. Reboucher les trous et fissures avec **THOMSIT R 725**. Sur chape asphalté, appliquer un enduit de lissage **THOMSIT** conforme au classement UPEC (épaisseur : 2 à 3 mm minimum). Sur supports trop absorbants, appliquer **THOMSIT R 760**.

Mode d'emploi

Supports normalement absorbants (collage par voie humide) : Appliquer régulièrement la colle sur le support. Pour des revêtements à envers lisse, utiliser un rouleau ou la spatule S₂ ; pour des revêtements à envers rugueux, utiliser la spatule S₁. Respecter un temps de gommage d'environ 10 à 20 mn puis appliquer le revêtement dans le lit de colle. Bien maroufler.

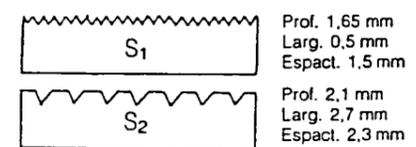
Supports non absorbants (collage par voie sèche = adhésivage) : Appliquer **THOMSIT K 111** au rouleau ou à la spatule S₁, selon le revêtement. Laisser gommer pendant 45 à 60 mn jusqu'à ce que la colle devienne légèrement transparente et qu'elle ne mouille plus les doigts au toucher.



Pour un collage sûr et efficace !

Pour des collages soumis à un trafic intense, nous recommandons d'utiliser une spatule. Lorsque la température est élevée et l'humidité réduite, le temps de gommage et le temps ouvert sont raccourcis. Lorsque la température est moins élevée et l'humidité plus importante, le temps de gommage et le temps ouvert sont rallongés. Maroufler une seconde fois les revêtements "nerveux" le long des plinthes et des joints. Eviter une exposition intense des surfaces au soleil. N'entreprendre la soudure des joints que le lendemain de la pose.

Outils :



Observations et recommandations

- Remuer soigneusement la colle avant l'utilisation.
- Craint le gel.
- Nettoyer les taches de colle fraîche avec un chiffon humide.
- Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux DTU en vigueur et au cahier des charges du CSTB.
- Bien respecter les délais de séchage de la dalle et/ou de la chape.
- Ne pas verser dans les conduits d'évacuation.
- A conserver hors de portée des enfants.
- **THOMSIT K 111** est commercialisée dans d'autres pays européens sous la référence **K 188 E**.
- Pour la pose des revêtements muraux, utiliser les colles **OVALIT**. Pour la pose des papiers peints, utiliser les colles **METLAN**.

Respecter les prescriptions de pose des fabricants de revêtements. Ces indications sont basées sur des essais précis et sur l'expérience acquise dans la pratique. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. Le poseur doit adapter son travail aux conditions locales. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis-à-vis de tiers. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie.

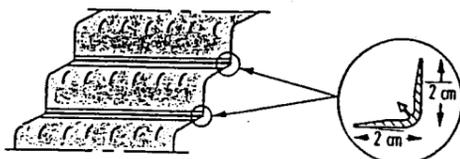
NF La marque NF Adhésifs pour revêtements de sol plastiques garantit la constance de cet adhésif, mais il est indispensable de vérifier son adéquation avec le revêtement spécifique avec lequel il est utilisé. La consultation des notices techniques du fabricant est essentielle. Les contrôles suivants sont régulièrement effectués selon la norme NFT 76131 par le fabricant et vérifiés par le CEBTP :

Masse volumique / Taux de cendre à +450°C / pH / Extrait sec / Viscosité Brookfield / Résistance au gel / Teneur en chlore / Teneur en azote / Point éclair / Temps ouvert / Temps de gommage / Résistance au pelage / Réversibilité à l'eau du collage.

A. FINITION AVEC CLIP MARCHE.

a) Mise en place de l'embase.

■ Coller avec une colle double encollage (type polychloroprène) le support/embase du clip dans l'angle marche/contre-marche.



b) Application des marches.

■ Bien repérer la striure de la MARCHE FORUM qui sera placée sur le début de l'arrondi du nez de marche, et la matérialiser par un trait de cordeau sur l'envers du matériau (fig. 1).

■ Appliquer à la spatule lisse, sur l'envers du revêtement, une colle du type polychloroprène à raison de 100 à 125 g/m².

■ Encoller de la même façon plusieurs marches d'escalier à raison de 100 à 125 g/m².

■ Après évaporation des solvants, rouler le revêtement sur l'endroit, le positionner sur le nez de marche, puis le dérouler en veillant au bon alignement du trait repère sur le nez de marche (fig. 2).

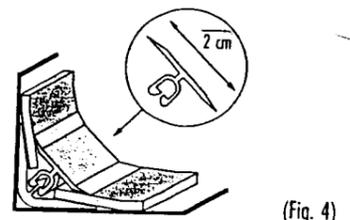
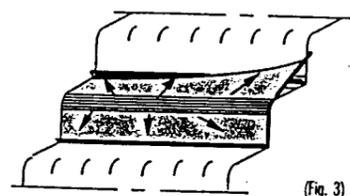
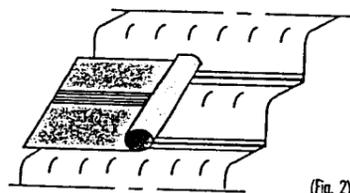
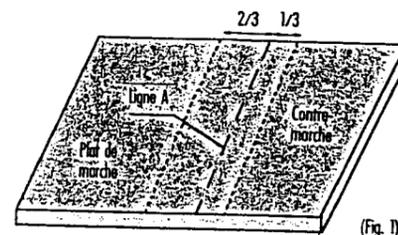
■ Maroufler très fortement (fig. 3) :

- les striures du plat de marche, dans le sens longitudinal ;
- le plat de marche, du centre vers les bords ;
- la partie arrondie des striures, de la contre-marche vers le bas ;
- la contre-marche elle-même, du centre vers les bords.

■ Aérer le revêtement dans les angles plat de marche/contre-marche sur les ailes du support du clip de finition ainsi que sur le côté des marches.

c) Mise en place du profilé.

■ Le clip est ensuite fixé sur l'embase (fig. 4).



B. FINITION : SOUDURE A CHAUD AVEC CORDON CA 12.

(Taralay SM exclusivement.)

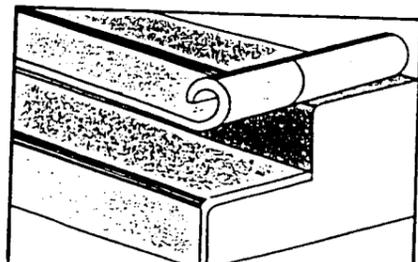
APPLICATION DES MARCHES.

■ Repérer la striure qui sera placée sur le début de l'arrondi du nez de marche, et la matérialiser par un trait de cordeau (A) sur l'envers du matériau.

■ Appliquer à la spatule lisse, sur l'envers du revêtement, une colle polychloroprène à raison de 100 à 125 g/m².

■ Encoller de la même façon plusieurs marches d'escaliers à raison de 100 à 125 g/m².

■ Après évaporation des solvants, rouler le revêtement sur l'endroit, le positionner sur le nez de marche, puis le dérouler en veillant au bon alignement du trait repéré sur le nez de marche.



● La boîte de secours

Il est préférable de remettre à tous les chefs d'équipe sur les petits chantiers, et à tous les chefs de chantier sur les grands chantiers une petite boîte de secours ; l'armoire à pharmacie restant au bureau du chantier ou au poste de secours.

Chaque détenteur d'une boîte de secours - qui peut être secouriste - doit être connu de tout le personnel du chantier.

Caractéristiques

La boîte de secours doit être :

☐ robuste, donc métallique et protégée contre l'oxydation ;

☐ étanche, pour éviter l'infiltration de poussières ou d'humidité ;

☐ transportable, donc pourvue d'une poignée, s'il s'agit des petites boîtes de secours affectées aux chefs ;

☐ fiable, tous les produits doivent être répertoriés ;

☐ complète, tout produit entamé et ayant dépassé la date limite d'utilisation doit être remplacé ; il est

préférable d'utiliser des conditionnements individuels pour les pansements.

Composition

Définie ou complétée par le médecin du travail, elle est variable suivant les risques et la nature du chantier.

Elle peut comprendre :

☐ produits antiseptiques pour le pansement des plaies (type Cetavlon - Mercryl Laurilé...),

☐ gazes, bandes,

☐ assortiment de pansements adhésifs,

☐ ciseaux, pinces à écharde...

☐ garrots (emploi dangereux), coussin hémostatique d'urgence,

☐ attelles, de préférence gonflables.

Dans la boîte de secours, doit également se trouver le livret de soins sur lequel seront notées toutes les utilisations avec les noms de l'utilisateur et surtout du blessé ; car s'il se produit infection ou complication, la note permettra de connaître la date exacte de l'accident du travail.

Une fois rempli, le livret sera renvoyé à la Sécurité Sociale, pour permettre le remplacement gratuit des produits utilisés.